



ASSOCIATION DES CLUBS CORPORATIFS DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

JAVELOT SUR CIBLE ÉTÉ 2023/2024

RÈGLEMENT PARTICULIER

1 – Calendrier

Les épreuves de javelot sur cible sont organisées en un championnat et 1 coupe à la Halle des Sports Richard Tételin (entrée sous-sol à l'arrière), boulevard de Gaulle à Arras.

2 – Les règlements généraux sont ceux de la Fédération Française de Javelot Tir sur Cible (règlement appliqué au de l'Association de Javelot Arras et Environ - AJAE)

3 – Règlements particuliers de l'association des clubs corporatifs de la CUA

A) participants :

Chaque participant devra être titulaire de la licence corporative et faire valider son inscription à cette compétition par son club corporatif.

Les équipes mixtes sont autorisées.

Le capitaine d'équipe est responsable de la conduite des membres de son équipe.

B) compétitions

Il est proposé un championnat par équipe de 5 joueurs en 8 tours et une coupe par équipe de 3 joueurs en 25 points (ou une feuille de 15 tours)

C) organisation du championnat

Le championnat se déroulera les mardis 2, 9 et 16 avril 2024.

La salle sera accessible dès 17h00

Lors de la première journée, les représentants des corporations sont priés d'être présents à 17h30 à la salle des sports, en vue de l'inscription de leurs pelotons respectifs qui joueront dans l'ordre d'inscription. Le début de la compétition est fixé à 18h00, la fin est prévue à 20h30.

Un classement est établi en fin de compétition en fonction du nombre total de points marqués.

Afin de récompenser le meilleur joueur du championnat, le Challenge Emile PETIT sera attribué au joueur, titulaire d'une équipe, ayant marqué individuellement le plus de points sur les 3 journées de compétition. En cas d'égalité, le vainqueur de ce challenge sera celui qui aura réalisé la meilleure des 3 séries au cours du championnat.

D) organisation de la coupe

La coupe se déroulera les mardis 23 et 30 avril, 7 et 14 mai 2024.

Les rencontres se dérouleront en élimination directe

Lors de la première journée, les représentants des corporations sont priés d'être présents à 17h00 à la salle des sports, en vue de l'inscription de leurs pelotons respectifs qui joueront dans l'ordre d'inscription. Le début de la compétition est fixée à 18h00, la fin est prévue à 20h30.

4 – Inscription des équipes et des joueurs

Toutes les inscriptions sont centralisées auprès de Jean-Louis LESIEUX :

jeanlouislesieux093@gmail.com (copie à corpos.cua@gmail.com)

06 31 15 93 83

Les joueurs titulaires de chaque équipe seront préalablement licenciés à l'association par leur corpo. Si des remplaçants étaient amenés à jouer un ou plusieurs matchs en cours de saison, une licence devra être prise auprès de l'association, de préférence de manière anticipée.

5 – Assurance

L'association des clubs corporatifs est en charge d'assurer les locaux utilisés lors des rencontres de javelot sur cible.

Chaque corporation est en charge d'assurer ses sportifs et de vérifier leur capacité à pratiquer la discipline.

Inscriptions :

par mail en précisant les noms des titulaires:

jeanlouislesieux093@gmail.com et corpos.cua@gmail.com

au plus tard la veille de chaque compétition

Pour toute question:

Jean-Louis LESIEUX

jeanlouislesieux093@gmail.com

06 31 15 93 83